

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input type="checkbox"/> Back-office - Options
<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation
	<input type="checkbox"/> MCEX

CIRCULAIRE
Le 11 novembre 2009

**FUSION ENTRE DEUX PARTICIPANTS AGRÉÉS
SCOTIA CAPITAUX INC. ET
SOCIÉTÉ SCOTIA iTRADE**

**DÉMISSION D'UN PARTICIPANT AGRÉÉ
SOCIÉTÉ SCOTIA iTRADE**

Le 28 octobre 2009, le Comité spécial de la réglementation de Bourse de Montréal Inc. a approuvé la fusion des opérations de Scotia Capitaux Inc. et de Société Scotia iTRADE. Cette fusion a donné lieu à la démission de Société Scotia iTRADE, à titre de participant agréé de Bourse de Montréal Inc., laquelle a également été approuvée par le Comité spécial de la réglementation. Cette fusion et la démission en résultant ont toutes deux pris effet le 1^{er} novembre 2009.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Jacques Tanguay, vice-président, Division de la réglementation, au 514 871-3518, ou à l'adresse courriel jtanguay@m-x.ca.

Jacques Tanguay
Vice-président, Division de la réglementation

Circulaire no : 177-2009